BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

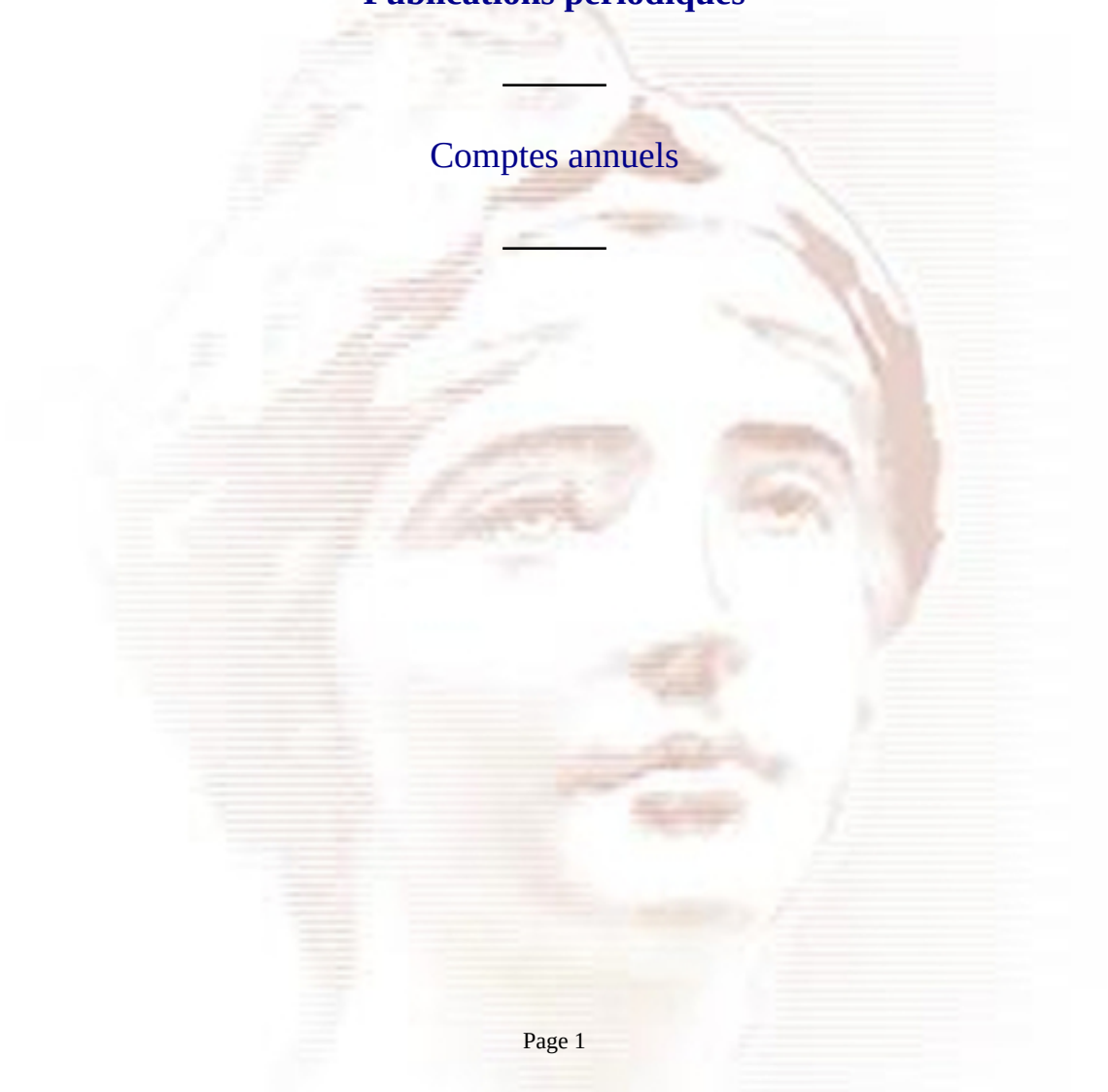
PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels



CM-CIC LEASING SOLUTIONS

Société par actions simplifiée au capital de 193.179.258 euros
Siège social : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX
352 862 346 R.C.S. NANTERRE

Comptes annuels au 31 décembre 2022 approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2023

I. – Bilan
(en milliers d'euros)

Actif En milliers d'euros	Notes	2022 31 décembre	2021 31 décembre
Créances sur les établissements de crédit	**2_6**	271 982	355 528
Operations avec la clientèle	**2_6**	2 861	3 782
Participations et autres titres détenus à long terme	**2_10**	1	1
Parts dans les entreprises liées		111 294	
Crédit-bail et location avec option d'achat	**2_7**	760 371	705 860
Location simple	**2_8**	1 366 119	1 241 053
Immobilisations incorporelles	**2_12**		
Immobilisations corporelles	**2_11**	1 602	1 539
Autres actifs	**2_13**	46 211	27 858
Comptes de régularisation	**2_14**	23 241	23 163
Total de l'actif		**2 583 684**	**2 358 785**

Passif En milliers d'euros	Notes	2022 31 décembre	2021 31 décembre
Dettes envers les établissements de crédit	**2_6**	2 151 728	1 946 810
Opérations avec la clientèle	**2_6**	9 768	10 005
Autres passifs	**2_13**	37 722	28 740
Comptes de régularisation	**2_14**	71 271	62 413
Provisions	**2_15**	5 431	4 914
Dettes subordonnées			
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)			
Capitaux propres hors FRBG	**2_16**	307 764	305 903
- Capital souscrit		*193 179*	*193 179*
- Primes d'émission		*36 921*	*36 921*
- Réserves		*114 161*	*114 161*
- Ecart de réévaluation			
- Provisions réglementées et subventions d'investissement			
- Report à nouveau (+/-)		*-38 359*	*-45 603*
- Résultat de l'exercice (+/-)		*1 862*	*7 244*
- Acomptes sur dividendes versés			
Total du passif		**2 583 684**	**2 358 785**

Hors bilan En milliers d'euros	Notes	2022 31 décembre	2021 31 décembre
Engagements donnés			
Engagements de financement	**2_17**	1 009 336	731 911
Engagements de garantie			
Engagements reçus			
Engagements de financement	**2_17**	100 000	100 000
Engagements de garantie			

II. – Compte de résultat

Compte de résultat En milliers d'euros	Notes	2022 31 décembre	2021 31 décembre
Intérêts et produits assimilés		313	159
Intérêts et charges assimilées		-5 066	780
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	**3_1**	407 122	393 116
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	**3_2**	-372 270	-357 467
Produits sur opérations de location simple	**3_3**	727 401	725 716
Charges sur opérations de location simple	**3_4**	-685 557	-690 295
Revenus des titres à revenu variable			
Commissions (produits)	**3_5**	11 421	10 455
Commissions (charges)	**3_6**	-16 377	-14 020
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation			

Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés			
Autres produits d'exploitation bancaire	**3_7**	19 129	16 984
Autres charges d'exploitation bancaire	**3_8**	-16 418	-11 619
Produit net bancaire		**69 699**	**73 811**
Charges générales d'exploitation	**3_9**	-61 682	-61 617
Dotation aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-282	-270
Résultat brut d'exploitation		**7 735**	**11 924**
Coût du risque	**3_10**	-4 355	-4 664
Résultat d'exploitation		**3 380**	**7 259**
Gains ou pertes sur actifs immobilises			
Résultat courant avant impôt		**3 380**	**7 259**
Résultat exceptionnel			
Dotations/reprises de frbg et provisions réglementées			
Impôt sur les bénéfices		-1 518	-15
Résultat net		**1 862**	**7 244**

III. – Annexes

1. Annexes aux comptes sociaux au 31/12/2022

1.1. Faits caractéristiques

Il n'y a pas d'événement marquant sur l'exercice clos au 31 décembre 2022.

1.2. Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux dispositions du règlement n°2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables applicables aux sociétés de financement. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
Le règlement n°2020-10 de l'ANC du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n°2014-07 et portant principalement sur l'épargne réglementée et le prêt de titres n'a pas eu d'impact sur les comptes de CCLS au 31 décembre 2022.
CM-CIC Leasing Solutions S.A.S. (CCLS) présente des notes annexes qui complètent et commentent l'information financière donnée par le bilan, le hors-bilan et le compte de résultat.

1.2.1. Géographie de l'activité de la société
L'essentiel de l'activité de CM-CIC Leasing Solutions, ainsi que son résultat, se réalisent en France.

1.2.2. Opérations de crédit-bail et de location simple
Propriétaire des matériels qu'elle donne en crédit-bail et en location simple, la société financière les inscrit en immobilisations, à l'actif de son bilan, pour leur coût d'acquisition.
Des amortissements comptables et fiscaux de type dégressif ou linéaire sont pratiqués, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables. La date de début d'amortissement pour les actifs amortis en linéaire correspond à la date de mise en service du bien (date du procès-verbal de livraison du bien). En comptabilité statutaire, la durée d'amortissement retenue est la durée fiscalement admise.
Durée d'amortissement des principaux biens en location :

Famille matériel	Loi d'amort.	Durée d'amort.
Photocopieur	Dégressif	60
Imprimante	Dégressif	60
Mini-ordinateur	Dégressif	48
Environnement micro	Dégressif	48
Radio téléphonie	Linéaire	36
Péri-informatique	Dégressif	48
Véhicule utilitaire	Linéaire	48

La technique du saupoudrage s'applique uniquement aux biens en cours de location amortissables fiscalement en dégressif. Cette technique consiste à utiliser les possibilités fiscales d'amortissement dégressif en saupoudrant la différence entre la dotation linéaire minimale et la dotation dégressive maximale. L'amortissement pratiqué à la clôture de l'exercice est donc égal à l'amortissement linéaire cumulé, augmenté d'un complément d'amortissement compris entre la dotation minimum (amortissement linéaire) et la dotation maximum (amortissement dégressif). Pour les immobilisations contentieuses amortissables en dégressif, l'amortissement maximal est pratiqué. Au 31 décembre 2022, la technique du saupoudrage a été mise en œuvre.
Pour les immobilisations louées à des tiers présentant un risque de non recouvrement, CM-CIC Leasing Solutions constitue des dépréciations.
Les moins-values fiscales de cessions sont assimilées à des compléments d'amortissement de l'exercice et figurent à ce titre dans les charges sur opérations de crédit-bail et charges sur opérations de location simple au débit du compte de résultat.
Le compte des immobilisations temporairement non-louées regroupe l'ensemble des matériels dont le contrat a été résilié. A compter de la date de résiliation, les immobilisations sont amorties fiscalement en dégressif sur la période fiscale restant à courir.
En parallèle, une comptabilité financière est tenue. Dans ce cadre, ces opérations sont enregistrées pour la même valeur d'immobilisation. L'amortissement financier se substitue à l'amortissement comptable, cet amortissement financier étant calculé sur la durée du contrat de location, durée qui permet la reconstitution du capital initialement engagé.
Il existe différentes méthodes de calcul des amortissements financiers, la méthode retenue par CM-CIC Leasing Solutions étant la méthode dite ITE décalé (Intérêts à

terme échu décalé).
L'amortissement financier peut être défini comme la part du loyer affectée à la reconstitution du capital initialement engagé, après rémunération à un taux de placement déterminé du capital restant dû.
Le capital engagé correspond à l'investissement réalisé, c'est-à-dire au prix d'acquisition, hors taxes récupérables, du matériel loué figurant en immobilisation de crédit-bail et de location simple à l'actif du bilan. Le décalage qui existe entre l'amortissement comptable constaté dans les comptes sociaux et l'amortissement financier constaté dans la comptabilité financière constitue la réserve latente. Cette réserve n'est pas constatée dans les comptes sociaux.

1.2.3. Créances

1.2.3.1. Créances saines

Les créances sur la clientèle correspondent aux factures de loyers émises mais non encore réglées. Elles figurent au bilan pour leur montant net de dépréciations.
Les loyers sont constatés en comptabilité à la date d'échéance. En outre, les factures courues non échues (facturation à terme échu) et échues non courues (facturation à terme à échoir) de loyers non mensuels sont respectivement provisionnées et extournées des produits de loyers afin de rattacher les produits à l'exercice concerné.

1.2.3.2. Créances douteuses

Conformément au règlement n°2014-07 de l'Autorité des Normes comptables relatif au traitement comptable du risque de crédit, dès lors qu'un engagement est porteur d'un risque de crédit avéré, l'encours est classé en encours douteux :
- s'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins ;
- si indépendamment de l'existence d'un impayé, le client est en procédure contentieuse.

Le déclassement en douteux entraîne par contagion le déclassement en encours douteux de l'ensemble des contrats de ce client.
Les encours douteux pour lesquels la d'échéance du terme ou la résiliation du contrat a été prononcée sont classés en encours douteux compromis. Quel que soit le statut du contrat, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux.

1.2.3.3. Dépréciation des créances

Les mouvements sur provisions pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties sont enregistrés en coût du risque.
Afin de couvrir le risque de dépréciation du matériel, une provision est constatée en comptabilité statutaire dont le principe est de provisionner, pour les contrats en statut douteux, l'assiette en risque c'est-à-dire l'écart entre la Valeur Nette Comptable (VNC) et la valeur estimée du matériel.

1.2.4. Immobilisations à usage de l'entreprise

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à l'actif du bilan, soit à leur coût d'acquisition, soit à leur prix de revient interne si ces immobilisations sont produites par la société.
Les amortissements, comptabilisés au poste du compte de résultat « dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles », sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations selon les méthodes linéaire et dégressive. Les immobilisations incorporelles développées par la société pour son propre usage sont amorties au moment de leur mise en production et pour la durée estimée d'utilisation ; un amortissement exceptionnel peut être constaté en cas de variation de la durée estimée initialement.
Pour les immobilisations à l'usage de l'entreprise, les méthodes d'amortissements ont été les suivantes :

Type	Mode	Année
Immobilisations corporelles		
		5 ans,
Agencement & installation	Linéaire	9 ans,
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

1.2.5. Engagements à long terme accordés aux salariés

Depuis l'exercice 2021, CM-CIC Leasing Solutions a souscrit auprès d'une Compagnie d'Assurances (ACM), un contrat IFC retraite afin de couvrir la totalité des engagements en matière d'indemnités de fin de carrières.
CM-CIC Leasing Solutions enregistre à son bilan les provisions pour médailles du travail. Ces avantages à long-terme ont été calculés par les assurances du crédit mutuel en date du 31 décembre 2022.
Les principales hypothèses retenues pour le calcul des engagements sont les suivantes :
- le taux d'actualisation retenu est de 3.4 % ;
- le taux d'augmentation des salaires est évalué à partir d'une estimation sur le long terme de l'inflation et de la progression du salaire réel ;
- l'âge de départ en retraite est estimé globalement à 62 ans sur la base des lois en vigueur.

1.2.6. Intérêts, produits et charges assimilés

Ils représentent les intérêts des emprunts intra-groupes et le coût des refinancements à court terme. Les intérêts et agios sont enregistrés prorata temporis en résultat.

1.2.7. Charges et produits assimilés sur opérations de crédit-bail et de location simple

Les produits sur opérations de crédit-bail et de location simple représentent les loyers échus, régularisés des loyers perçus d'avance ou des loyers à recevoir en fin d'exercice auxquels s'ajoutent les plus-values comptables réalisées lors de la cession des matériels en fin de location ainsi que les frais de dossiers.
Les loyers sont généralement facturés d'avance, mais ils peuvent dans certaines circonstances être facturés à terme échu. La périodicité peut être mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Les loyers sont enregistrés en produits constatés d'avance pour la période postérieure à la date d'arrêté, et en produits à recevoir pour la période courant de la dernière échéance à la date d'arrêté.
Les charges sur opérations de crédit-bail et de location simple correspondent aux amortissements admis par l'administration fiscale ainsi que les moins-values comptables réalisées lors de la cession des matériels en fin de contrat.

1.2.8. Commissions

La rubrique commission « produits » comprend principalement les montants reçus en qualité de courtier pour les produits d'assurance ainsi que les commissions d'intermédiation de la syndication.
La rubrique commission « charges » comprend essentiellement les commissions versées aux apporteurs d'affaires.
L'article 2131-1 relatif au traitement comptable des commissions et frais liés à l'octroi ou à l'acquisition d'un concours s'applique depuis le 1er janvier 2010. Les commissions et coûts relevant du périmètre d'application du règlement font désormais l'objet d'un étalement sur la durée de vie effective du crédit.

1.2.9. Impôt sur les bénéfices

CM-CIC Leasing Solutions n'est pas partie intégrante d'une des conventions d'intégration fiscale de BFCM. À ce titre, elle règle, en son nom, à l'administration fiscale française l'impôt sur les sociétés dû.

1.2.10. Consolidation

CM-CIC Leasing Solutions est consolidée dans le groupe BFCM par la méthode de l'intégration globale.

1.2.11. Incidences du conflit entre l'Ukraine et la Russie et crise Covid-19
Le Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Groupe dont notre établissement est l'une des composantes, n'est pas implanté en Ukraine et en Russie ; notre établissement n'a pas d'exposition directe dans ces deux pays ou en Biélorussie et ne détient aucun actif à la Banque centrale de Russie.
Le Groupe a mis en œuvre les mesures restrictives et les sanctions décidées par l'Union Européenne en réponse à l'agression militaire de l'Ukraine par la Russie. En particulier, il possède un dispositif d'une gouvernance et de pilotage des risques lui permettant d'assurer un suivi des flux opérés par ses clients avec la Russie et de lutter contre le blanchiment, la fraude fiscale ou le financement du terrorisme. Le Groupe a également fait preuve d'une vigilance accrue en matière de cybersécurité.
Crédit Mutuel Alliance Fédérale reste totalement impliqué pour accompagner les entreprises, les professionnels et ses clients particuliers qui seraient en difficulté dans ce contexte, comme il l'avait déjà fait lors de la crise sanitaire liée au Covid 19.

1.2.12. Evènement post-clôture
La société n'a pas identifié d'événement postérieur à la clôture pouvant avoir un impact matériel sur les états financiers.

2 - Notes sur le bilan

Les notes de l'annexe sont présentées en milliers d'euros.

Les chiffres d'encours n'apparaissent pas dans la comptabilité et représentent la part non échue de nos opérations.

Note 2_1 - Ventilation des encours globaux (hors dépréciations)

	2022	2021
Encours sains	2 565 508	2 386 297
Encours douteux	75 540	61 250
Total des encours globaux	**2 641 048**	**2 447 547**

Note 2_2 - Ventilation des encours par secteurs géographiques

	2022	2021
Secteur Île-de-France	1 449 541	1 324 853
Secteur Nord-Est	205 601	207 914
Secteur Nord-Ouest	279 446	258 791
Secteur Sud-Est	486 778	454 713
Secteur Sud-Ouest	219 682	201 276
Non ventilés et divers		
Total des encours par secteurs géographiques	**2 641 048**	**2 447 547**

Note 2_3 - Ventilation des encours par secteurs d'activités économiques

	2022	2021
Secteur de l'industrie	228 440	211 937
Secteur des transports et communications	276 974	250 035
Secteur de la construction	291 464	273 639
Secteur des services	317 230	298 970
Secteur du commerce	390 110	364 583
Secteur de la santé et de l'action sociale	324 573	289 307
Secteur de production d'eau et d'assainissement	34 054	24 502
Secteur de l'activité scientifique	305 050	295 612
Secteur de l'activité financière	27 687	28 269
Secteur de l'agriculture et de la pêche	106 535	103 061
Secteur de l'information et de la communication	122 899	117 111
Secteur de l'hébergement et restauration	49 032	38 393
Secteur de production d'énergie	2 277	1 754
Secteur de l'activité immobilière	55 367	50 772
Secteur de l'enseignement	77 583	69 422
Secteur de l'art et des spectacles	31 773	30 180
Non ventilés et divers		
Total des encours par secteur d'activités	**2 641 048**	**2 447 547**

Note 2_4 - Ventilation des encours par grands types de contreparties

	2022	2021
Entreprises non financières	2 166 132	1 934 927
Particuliers	123	242
Etablissements de crédit	250 729	314 920
Administrations publiques	166 932	154 907
Autres établissement financiers	57 132	42 551
Total des encours par grands types de contreparties	**2 641 048**	**2 447 547**

Note 2_5 - Dépréciations des encours et créances douteuses hors taxe

	Créances Crédit	Créances Crédit-bail et LOA	Créances Location simple	Total Créances	Encours
Solde au 31/12/2021	163	16 998	21 463	38 624	11 829
Dotations		9 028	10 711	19 739	7 952
Reprises		-2 503	-7 298	-9 801	-8 546
Solde au 31/12/2022	**163**	**23 523**	**24 876**	**48 562**	**11 235**

La dépréciation des encours n'est pas apparente au bilan social qui fait état des seuls amortissements fiscaux.
Les provisions pour dépréciation financière sont passées de 11 829 K€ au 31/12/21 à 11 235 K€ au 31/12/2022.
Le total des provisions pour dépréciation des créances est de 38 624 K€ au 31/12/2021 contre 48 562 K€ au 31/12/2022.

Note 2_6 - Ventilation des créances et dettes selon leur durée résiduelle

Actif	Inférieur ou égale à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans et à durée indéterminée	Intérêts ou produits courus	Total
Caisse, banques centrales						
Créances sur les établissements de crédit	**271 982**					**271 982**
- A vue	271 982					271 982
- A terme						
- Créances douteuses						
- (-) Dépréciation des créances douteuses						
- Créances rattachées						
Opérations avec la clientèle	**461**	**862**	**1 454**	**77**	**7**	**2 861**
- Créances clientèles	461	862	1 454	11		2 788
- Créances douteuses				236		236
- (-) Dépréciation des créances douteuses				-170		-170
- Créances rattachées					7	7
Crédit-bail et location avec option d'achat	**89 023**	**219 857**	**572 521**	**34 878**	**1 015**	**917 294**
- Immobilisations en location (encours financiers)	84 088	219 857	572 521	25 519		901 985
- Créances douteuses				32 875		32 875
- (-) Dépréciation des créances douteuses				-23 516		-23 516
- Créances rattachées	4 935				1 015	5 950
Location simple	**166 990**	**390 872**	**1 115 532**	**77 795**	**1 463**	**1 752 652**
- Immobilisations en location simple (encours financiers)	153 208	390 872	1 115 532	67 278		1 726 890
- Créances douteuses				35 393		35 393
- (-) Dépréciation des créances douteuses				-24 876		-24 876
- Créances rattachées	13 782				1 463	15 245
Totaux	**528 456**	**611 591**	**1 689 507**	**112 750**	**2 485**	**2 944 789**

Les créances douteuses sont considérées comme étant remboursables dans le délai le plus éloigné.

Passif	Inférieur ou égale à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans et à durée indéterminée	Intérêts ou produits courus	Total
Dettes envers les établissements de crédit	**380 239**	**596 000**	**1 175 000**		**489**	**2 151 728**
- A vue	132 239					132 239
- Avance actionnaire						
- A terme	248 000	596 000	1 175 000			2 019 000
- Dettes rattachées					489	489
Comptes créditeurs de la clientèle	**9 768**					**9 768**
- A vue	9 768					9 768
- A terme						
- Dettes rattachées						
Totaux	**390 007**	**596 000**	**1 175 000**		**489**	**2 161 496**

La part des opérations financées par le groupe Crédit Mutuel CIC est de 2 019 000 K€.

Note 2_7 - Crédit-bail et location avec option d'achat

	2022	2021
- Immobilisations au début de l'exercice	1 523 652	1 427 389
- Acquisitions de l'exercice	419 094	358 854
- Sorties de l'exercice	-309 257	-262 591
- Autres		

Immobilisations en fin d'exercice	**1 633 489**	**1 523 652**
- Amortissements au début de l'exercice	-831 035	-742 818
- Dotation aux comptes d'amortissements de l'exercice	-334 340	-324 185
- Reprise sur les immobilisations cédées dans l'exercice	278 041	234 996
- Provision sociale dépréciation immobilisations CB	-1 092	972
Amortissements en fin d'exercice	**-888 426**	**-831 035**
Immobilisations nettes	**745 063**	**692 617**
Créances douteuses & compromises	**9 359**	**7 684**
- Créances douteuses	979	911
- Créances douteuses compromises	17 049	15 510
- Indemnités de résiliation	14 847	8 283
- Dépréciation des créances douteuses & compromises	-10 830	-9 543
- Dépréciation des indemnités de résiliation	-12 686	-7 477
Créances rattachées	**5 950**	**5 560**
- Locataires débiteurs	4 935	4 529
- Loyers courus	1 015	1 031
- Autres		
Total crédit-bail et location avec option d'achat	**760 371**	**705 860**

Note 2_8 - Location simple et location longue durée

	2022	2021
- Immobilisations au début de l'exercice	2 706 478	2 552 776
- Acquisitions de l'exercice	795 035	768 875
- Sorties de l'exercice	-531 280	-615 172
- Autres		
Immobilisations en fin d'exercice	**2 970 233**	**2 706 478**
- Amortissements au début de l'exercice	-1 486 859	-1 398 893
- Dotation aux comptes d'amortissements de l'exercice	-593 419	-587 335
- Reprise sur les immobilisations cédées dans l'exercice	460 155	498 049
- Prov sociale dépréciation immobilisations LS	-9 753	1 319
Amortissements en fin d'exercice	**-1 629 876**	**-1 486 859**
Immobilisations nettes	**1 340 357**	**1 219 619**
Créances douteuses & compromises	**10 517**	**8 555**
- Créances douteuses	1 104	937
- Créances douteuses compromises	20 194	22 858
- Indemnités de résiliation	14 095	6 223
- Dépréciation des créances douteuses & compromises	-11 291	-12 730
- Dépréciation des indemnités de résiliation	-13 585	-8 733
Créances rattachées	**15 245**	**12 879**
- Locataires débiteurs	**13 782**	11 438
- Loyers courus	**1 463**	1 441
Total location simple et location longue durée	**1 366 119**	**1 241 053**

Note 2_9 - Intérêts courus à recevoir ou à payer

	Intérêts courus à recevoir	Intérêts courus à payer
Actif		
- Créances sur les établissements de crédit		
- Créances sur la clientèle	7	
- Crédit-bail & location avec option d'achat	1 015	
- Location simple & location longue durée	1 463	
Passif		
- Dettes envers les établissements de crédit		
A vue		
A terme		489
Total	**2 485**	**489**

Note 2 - 10 Participations et autres titres détenus à long terme

Libellé des titres	Nombre de titres détenus	Valeur d'achat totale (en €)
Etablissements de crédit :		
- Banque Publique d'Investissement (BPI)	175	1 400
Total général	**175**	**1 400**

Note 2_11 - Immobilisations corporelles

	2022	2021
- Immobilisations au début de l'exercice	3 068	3 029
- Acquisitions de l'exercice		
- Sorties de l'exercice		
	347	39
Immobilisations en fin d'exercice	**3 415**	**3 068**
Amortissements et dépréciations		
- Début de l'exercice	-1 530	-1 260
- Dotation de l'exercice		-270
- Reprise de l'exercice		
- Autres	-283	
Amortissements et dépréciations en fin d'exercice	**-1 813**	**-1 530**
Immobilisations nettes	**1 602**	**1 539**

Note 2_12 - Immobilisations incorporelles

	2022	2021
- Immobilisations au début de l'exercice	800	800
- Acquisitions de l'exercice		
- Sorties de l'exercice		
- Autres	800	
Immobilisations en fin d'exercice	**1 600**	**800**
Amortissements et dépréciations		
- Début de l'exercice	-800	-800
- Dotation de l'exercice		
- Reprise de l'exercice		
- Autres	-800	
Amortissements et dépréciations en fin d'exercice	**-1 600**	**-800**
Immobilisations nettes		

Note 2_13 - Postes "Autres actifs & autres passifs"

	2022	2021
Autres actifs		
- Etat - acomptes sur IS		
- Etat - TVA à récupérer	43 253	23 256
- Débiteurs divers	2 958	4 602
- Stock ITNL/CBM		
Total	**46 211**	**27 858**
Autres passifs		
- Etat - Divers impôts et taxes (dont TVA)	8 461	7 088
- Fournisseurs et effets à payer	15 238	8 087
- Organismes sociaux & comptes liés aux salaires	2 024	1 825
- Dépôts reçus des locataires	1 047	1 551
- Subventions d'investissement (DRIRE)		
- Créditeurs divers	10 952	10 188
- Autres		
Total	**37 722**	**28 740**

Note 2_14 - Compte de régularisation

	2022	2021
Comptes de régularisation actif		
- Charges constatées d'avance		
- Produits à recevoir	8 562	12 241
- Autres comptes de régularisation	14 679	10 922
Total	**23 241**	**23 163**
Comptes de régularisation passif		
- Charges à payer	27 886	30 305
- Produits constatés d'avance	23 328	21 888
- Autres comptes de régularisation	20 057	10 220
Total	**71 271**	**62 413**

Note 2_15 - Provisions

	Prov. chges participat. bancaires	Provisions risques clientèle	Prov. retraite personnel en activité	Prov. médailles du travail	Prov. pour risques divers	Variation Exercice 2021	Solde
Solde au 31/12/2021				**1 220**	**3 694**	**-4 129**	**4 914**
- Dotations					1 977	1 977	1 977
- Reprises			-3 528	-152	-1 309	-4 989	-4 989
- Autres							
Solde au 31/12/2022			**-3 528**	**1 068**	**4 362**	**-7 141**	**1 902**

Note 2_16 - Variation des capitaux propres

	Solde au 31/12/2021	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autres	Solde au 31/12/2022
- Capital	193 179				193 179
- Prime d'émission	36 921				36 921
- Réserves	114 161				114 161
- Réserve légale	*21 859*				*21 859*
- Autres réserves	*92 302*				*92 302*
- Provisions règlementées et subventions d'investissement					
- Ecart de réévaluation					
- Report à nouveau	-45 603	7 244			-38 359
- Acomptes et dividendes versés					
- Résultat de l'exercice	7 244		1 862	-7 244	1 862
Total des capitaux propres	**305 903**	**7 244**	**1 862**	**-7 244**	**307 764**

Note 2_17 - Tableau des engagements

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés						
- Autres ouvertures de crédit	1 009 336					1 009 336
- Douteux						
- Garanties en faveur des Ets de crédit						
- Engagements en faveur de la clientèle						
Engagements reçus						
- Concours irrévocables mis à la disposition d'Ets de crédit						
- Garanties reçues d'Ets de crédit						
- Engagements reçus de la clientèle						
- Engagements reçus d'Ets de crédit	100 000				100 000	
Engagements sur instruments financiers à terme						
- Swaps						

3 - Notes sur le compte de résultat

Note 3_1 - Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées

	2022	2021
- Loyers	349 928	341 552
- Quote-part de subvention virée au résultat		
- Autres produits	16 040	16 346
- Indemnités de résiliation (factures et abandons de créance)	10 100	6 879
- Dotations/reprises des dépréciations sur indemnités de résiliation	-5 208	-3 002
- Plus-values sur cessions des immobilisations de crédit-bail	36 262	31 341
Total	**407 122**	**393 116**

Note 3_2 - Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées

	2022	2021
- Dotation aux amortissements sur immobilisations de crédit-bail	334 340	323 964
- Moins-values de cession des immobilisations de crédit-bail	30 453	27 745
- Commissions d'apport		
- Autres charges	7 477	5 758
Total	**372 270**	**357 467**

Note 3_3 - Produits sur opérations de location simple & location longue durée

	2022	2021

- Loyers	593 815	559 461
- Quote-part de subvention virée au résultat		
- Autres produits	35 143	32 647
- Indemnités de résiliation (factures et abandons de créance)		
- Dotations/reprises des dépréciations sur indemnités de résiliation	-4 851	-3 788
- Plus-values sur cessions des immobilisations de crédit-bail	103 294	137 397
Total	**727 401**	**725 716**

Note 3_4 - Charges sur opérations de location simple & location longue durée

	2022	2021
- Dotation aux amortissements sur immobilisations de crédit-bail	593 115	586 702
- Moins-values de cession des immobilisations de crédit-bail	71 431	94 268
- Autres charges	21 011	9 325
Total	**685 557**	**690 295**

Note 3_5 - Commissions (Produits)

	2022	2021
- Commissions de "courtage"	11 419	10 453
- Autres commissions	2	2
Total	**11 421**	**10 455**

Note 3_6 - Commissions (Charges)

	2022	2021
- Commissions d'apport	16 367	14 019
- Autres commissions	10	1
Total	**16 377**	**14 020**

Note 3_7 - Autres produits d'exploitation bancaire

	2022	2021
- Autres produits sur prestations de maintenance		
- Autres produits	19 129	16 984
- Ventes gestion de stock		
Total	**19 129**	**16 984**

Note 3_8 - Autres charges d'exploitation bancaire

	2022	2021
- Autres charges sur prestations de maintenance		
- Autres charges	16 418	11 619
- Achats gestion de stock		
Total	**16 418**	**11 619**

Note 3_9 - Charges générales d'exploitation

	2022	2021
- Frais de personnel	39 267	41 918
- Impôts et taxes	3 128	2 576
- Services fournis par sociétés du groupe	10 567	9 531
- Services extérieurs	8 720	7 592
Total	**61 682**	**61 617**

Ventilation des frais de personnel	2022	2021
- Salaires et traitements	22 721	23 044
- Charges de retraite		1 649
- Participation des salariés	833	816
- Intéressement des salariés	2 577	3 245
- Impôts et taxes sur rémunérations	1 028	1 177
- Autres charges sociales	12 108	11 987
Total	**39 267**	**41 918**

Effectifs moyen	2022	2021
- Cadre	265	255
- Non-cadre (dont 2 personnes détachées)	68	91

Total	**333**	**346**

Note 3_10 - Coût du risque

	2022	2021
- Dotations pour dépréciations des créances douteuses	-6 372	-6 611
- Reprises des dépréciations pour créances douteuses utilisées	6 493	9 632
- Reprises des dépréciations pour créances douteuses disponibles		
- Créances irrécouvrables	-4 722	-7 762
- Récupérations sur créances amorties	246	77
- Autres		
- Provision sur risques spéciaux contentieux		
- Provision pour participations bancaires		
- Provision sur risques ITNL et divers		
Total coût du risque	**-4 355**	**-4 664**

Note 4 - Note sur le résultat financier

Le passage du résultat comptable au résultat financier se détermine comme suit :

(En milliers d'euros)	2022	2021
Résultat net comptable	**1 862**	**7 244**
Dotations nettes de reprise aux dépréciations et provisions financières	-3 039	11 864
Excédent des amortissements comptables par rapport aux amortissements financiers	12 717	20 020
Étalement des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours	863	442
Autres éléments		-
Dotations ou reprises aux provisions pour pertes latentes financières du matériel		-
Dotations nettes de reprises aux dépréciations et provisions comptables	10 846	2 291
Impôts sur les bénéfices / forfaitaire annuel		-
Résultat financier	**23 248**	**37 279**

Il contribue à l'évolution de la réserve latente :

Variation de la réserve latente CM-CIC LEASING SOLUTIONS	2022	2021
Réserve latente net d'impôts différés - N	570 265	548 878
Variation de réserve latente net d'impôts différés	21 386	30 035
Réserve latente net d'impôts différés N-1	548 879	518 843

Tableau des cinq derniers exercices

	2022	2021	2020	2019	2018
1 - Capital en fin d'exercice					
. Capital social	193 179 258	193 179 258	193 179 258	193 179 258	193 179 258
. Nombre d'actions ordinaires / parts sociales	32 196 543	32 196 543	32 196 543	32 196 543	32 196 543
2 - Opérations et résultat de l'exercice					
. Chiffre d'affaires hors taxes (loyers)	963 019 244	919 550 537	728 730 659	770 993 744	730 747 926
. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	954 767 415	915 997 391	699 659 251	753 588 226	701 255 926
. Impôt sur les bénéfices	-1 517 944	-15 477	0	0	0
. Participation des salariés due au titre de l'exercice	-833 119	816 467	1 514 092	1 249 318	1 146 617
. Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	1 861 510	7 244 016	-101 994 879	-2 104 240	12 048 985
. Dividende distribué				-	-
3 - Résultat par action / part sociale					
. Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	30	28	22	23	22
. Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	0	0	-3	0	0
. Dividende attribué à chaque action / part sociale (net)				-	-
4 - Personnel					
. Effectif moyen des salariés employés en équivalent temps plein	334	345	337	344	360
. Montant de la masse salariale de l'exercice	20 819 292	22 969 316	22 224 038	21 698 974	22 552 567
. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	11 502 082	11 334 448	11 683 219	11 595 234	10 738 902

IV. – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'associé unique

CM-CIC LEASING SOLUTIONS

Tour D2
17 bis, place des Reflets
92988 Paris La Défense

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CM-CIC LEASING SOLUTIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Risque de crédit

Votre société constitue des dépréciations pour couvrir le risque de crédit inhérent à son activité, comme décrit dans la note 1.2.3.3. « Dépréciation des créances » des méthodes et principes comptables de l'annexe.
Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des dépréciations s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par votre société pour identifier et évaluer les risques, ainsi que sur la mise en œuvre de tests pour vérifier l'application de ces méthodes et le caractère raisonnable des niveaux de dépréciation retenus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris-La Défense, le 21 avril 2023

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit	KPMG S.A.
Laurent Tavernier	Sophie Sotil Forgues

V. – Rapport de gestion

Le rapport de gestion est tenu à disposition du public au siège social de la société.